

MONTANTS D'IMPÔT DÉDUITS À LA SOURCE  
ET NON RÉCLAMÉSQuestion n° 218—**M. Dionne**:

Quels ont été les montants d'impôt déduits à la source en vertu de la loi de l'impôt sur le revenu, qui n'ont pas été réclamés par les contribuables canadiens au cours des années 1958, 1959, 1960, 1961, 1962, 1963 et 1964?

**L'hon. E. J. Benson (ministre du Revenu national)**: (Avant l'année d'imposition 1962, les dossiers de la Division de l'impôt ne renfermaient pas ce renseignement particulier). Montants déduits et non réclamés pour l'année d'imposition 1962, \$48,382,287.80; Montants déduits et non réclamés pour l'année d'imposition 1963, \$45,871,907.74.

Le montant pour l'année d'imposition 1964 ne sera pas calculé avant le début de 1966.

FONCTIONNAIRES DE LA DIRECTION DE  
L'IMPÔT SUR LE REVENUQuestion n° 229—**M. Dionne**:

Quel est le nombre de fonctionnaires de toutes catégories employés à divers bureaux de l'impôt sur le revenu au Canada?

**L'hon. E. J. Benson (ministre du Revenu National)**: 7,987, le 31 mars 1965.

RÉPARATION DU QUAI DE SOUTH-HAVEN  
(N.-É.)Question n° 237—**M. Muir (Cap-Breton-Nord et Victoria)**:

Quels sont les projets du ministère des Transports pour ce qui est de la réparation du quai public à South-Haven, comté de Victoria (Nouvelle-Écosse)? Dans combien de temps ces projets seront-ils mis à exécution?

**L'hon. Lucien Cardin (ministre des Travaux publics)**: On demandera sous peu des soumissions pour des réparations au plancher du quai de South-Haven et on prévoit que les travaux seront mis en chantier vers la fin de juin.

CONTRAT DE CHARBON N° 8D-5793 GBD  
(REGD-136NB)Question n° 240—**M. Bell**:

Relativement au contrat de charbon n° 8D-5793 GBD (REGD-136NB), passé par le ministère des Transports à Saint-Jean (N.-B.), quel était le montant de chaque soumission et à qui le contrat a-t-il été adjudgé?

**M. Jean-Charles Cantin (secrétaire parlementaire du ministre des Transports)**: Une seule soumission a été reçue, et la commande a été passée à Raymond M. Parker and Company Limited, Saint-Jean (N.-B.), dont les prix exigés f.b. quai du Ministère à Saint-Jean (N.-B.), taxe de vente exemptée, étaient les suivants: 30 tonnes de charbon dur (gros calibrés des États-Unis ou l'équivalent), en sacs, \$33 la tonne, \$990; 75 tonnes de houille tendre criblée (Dominion Sydney ou l'équivalent), en sacs, \$22 la tonne, \$1,650; 2 tonnes de charbon Blacksmith (en vrac), \$26 la tonne, \$52.

La commande s'élève à \$2,692.

[L'hon. M. MacEachen.]

DEMANDES DE SUBVENTIONS À LA RECHERCHE  
ADRESSÉES AU MINISTÈRE DES AFFAIRES  
DES ANCIENS COMBATTANTSQuestion n° 266—**M. Orlikow**:

1. Combien de demandes de subventions pour financer des projets de recherche le ministère des Affaires des anciens combattants a-t-il reçues chacune des trois dernières années?

2. Quelle a été en dollars la valeur totale des projets demandés au ministère des Affaires des anciens combattants?

3. Combien de demandes adressées au ministère des Affaires des anciens combattants ont été entièrement approuvées?

4. Combien de demandes n'ont été qu'en partie approuvées?

5. Combien de demandes de subventions pour la recherche ont été refusées chacune des trois dernières années?

6. Pour quelles raisons ont-elles été refusées?

**L'hon. Roger Teillet (ministre des Affaires des anciens combattants)**:

	1962-1963	1963-1964	1964-1965
1.	66	60	50
2.	\$478,330	\$502,557.	\$433,193.
3.	60	55	45
4.	0	2	4
5.	6	3	1

6. L'une ou l'autre des raisons qui suivent:

a) Le Comité consultatif a jugé que le projet en question était médiocre. b) Les rapports sur les progrès réalisés n'ont pas justifié le maintien du projet. c) Le projet convenait davantage au soutien d'un autre organisme. d) Le projet envisagé aurait été une duplication du travail déjà en cours dans un autre projet du ministère. e) On a donné au projet une faible priorité vu que les fonds disponibles étaient restreints.

(Texte)

LA SOCIÉTÉ «ELDORADO MINING AND  
REFINING» ET SES FONCTIONSQuestion n° 283—**M. Caouette**:

Quelles sont les fonctions de l'Eldorado Mining and Refining en dehors de l'exploitation minière?

**L'hon. Mitchell Sharp (ministre du Commerce)**: La société *Eldorado Mining and Refining Limited*, outre ses exploitations minières, dirige une raffinerie qui se sert de concentrés pour créer un oxyde d'uranium de qualité nucléaire et fabriquer d'autres produits à base d'oxyde d'uranium de qualité nucléaire. L'affinerie est aussi en mesure de traiter l'uranium enrichi afin d'obtenir des combustibles nucléaires pour réacteurs. Par ailleurs, elle s'occupe actuellement d'essais-pilotes qui permettraient d'extraire du cobalt et de l'argent des concentrés miniers ou du speiss reçu des producteurs de cobalt et de cuivre au Canada, ainsi que de la production d'éponge au zirconium, qui est utilisée dans les combustibles nucléaires.

En outre, la Société a agi en qualité d'agent du gouvernement pour acheter des concentrés d'uranium à d'autres exploitations minières